

La nature unie de la famille (partie 4 de 4) : Les enfants et la parenté

Description: Les droits des enfants sur leurs parents et l'importance qu'accorde l'islam au fait de maintenir de bon rapports avec les membres de la famille élargie.

par Jamaal al-Din Zarabozo (© 2011 IslamReligion.com)

Publié le 24 Jan 2011 - Dernière mise à jour le 24 Jan 2011

Catégorie: [Articles](#) > [Le système d'ordre dans l'islam](#) > [La famille](#)

Les enfants

Plusieurs versets du Coran nous rappellent que les enfants sont une bénédiction de Dieu. Mentionnant quelques-uns de Ses bienfaits envers l'humanité, Dieu dit, dans le Coran :

« Dieu vous a donné des épouses issues de vous-mêmes; et de vos épouses, Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué d'excellents aliments. Croient-ils donc aux mensonges et nient-ils les bienfaits de Dieu? » (Coran 16:72)

Dans le Coran, le prophète Zacharie invoque Dieu afin que Celui-ci lui donne des enfants (3:38). De plus, avoir des enfants, de manière générale, est une chose chère au coeur des parents. Dieu dit :

« Les biens et les enfants sont des parures de la vie d'ici-bas. » (Coran 18:46)

Cependant, chaque parent doit comprendre qu'avoir des enfants est une lourde responsabilité et une épreuve, de la part de Dieu. Dieu dit :

« Vos biens et vos enfants sont une épreuve pour vous; mais auprès de Dieu se trouve une énorme récompense. » (Coran 64:15)

Dieu dit également :

« Ô vous qui croyez! Préservez-vous, ainsi que vos familles, d'un Feu dont le combustible est composé d'hommes et de pierres... » (Coran 66:6)

Le prophète Mohammed (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a lui aussi mis l'accent sur la responsabilité des parents lorsqu'il a dit :

« Chacun de vous est un berger et chacun sera interrogé sur ses protégés... L'homme est responsable de son foyer et sera interrogé sur cette responsabilité. La femme est responsable de la maison de son mari et sera interrogée sur cette responsabilité. » [\[1\]](#)

L'islam reconnaît donc le bonheur d'être parent, tout en faisant réaliser aux gens la

lourde responsabilité qui vient avec ce bonheur. Les parents doivent élever leurs enfants de la meilleure manière possible, en ayant à coeur de les protéger contre le feu de l'Enfer.

Certains érudits musulmans considèrent que les droits de l'enfant commencent avant même sa conception, dans le choix d'un(e) époux(se) vertueux(se). C'est là la première étape pour assurer un bon environnement au futur enfant. À la naissance de l'enfant, ses parents doivent lui donner un nom ayant une bonne signification et offrir un animal en sacrifice au nom de l'enfant.[2] À part cela, les droits les plus importants de l'enfant incluent :

- (1) le fait d'être nourri et vêtu de manière convenable
- (2) le droit à ce qu'on lui enseigne sa religion
- (3) être traité avec compassion
- (4) être traité de façon équitable par rapport à ses frères et soeurs
- (5) avoir des parents qui sont un bon exemple pour lui.

Les autres membres de la famille

Une famille inclut également d'autres membres, que l'islam n'ignore pas. Dans le Coran, Dieu met l'accent sur l'importance de bien traiter la famille élargie. Il dit, par exemple :

« Adorez Dieu et ne Lui attribuez aucun associé. Traitez avec bonté vos parents et vos proches... » (Coran 4:36)

Dieu mentionne également le fait de dépenser pour sa famille :

« Ils t'interrogent, (ô Mohammed), sur ce qu'ils doivent dépenser [en charité]. Dis : « Ce que vous dépensez de bien doit aller aux parents, aux proches, aux orphelins, aux indigents et aux voyageurs. » (Coran 2:215)

Dieu dit également :

« La piété ne consiste pas à tourner vos visages vers l'Est ou l'Ouest ; mais pieux est celui qui croit en Dieu et au Jour dernier, aux anges, au Livre et aux prophètes, et qui donne ses biens, par amour pour Dieu, à ses proches, aux orphelins, aux indigents, aux voyageurs, à ceux qui demandent (de l'aide)... » (Coran 2:177)

Un jour, quelqu'un demanda au Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) :

« Dis-moi quelle action pourrait me rapprocher du Paradis et m'éloigner du feu de l'Enfer. » Il répondit : « Adore Dieu et ne lui prête aucun associé, prie à heures régulières, donne la zakat [charité] et maintiens les liens de parenté. »[3]

Maintenir les liens de parenté signifie bien traiter les membres de la famille en leur professant de bonnes paroles, en agissant bien à leur égard et en dépensant pour eux lorsque le besoin se présente. Cela implique de se montrer poli, charitable et généreux envers eux, de même que leur rendre visite à l'occasion; cela implique également d'éloigner tout mal d'eux, si possible, et de faire de son mieux pour leur apporter des moments de bonheur.

Le musulman doit comprendre que maintenir les liens de parenté n'est pas qu'un simple acte méritoire, mais une obligation. Dans le Coran, Dieu loue les gens qui...

**« ... qui unissent ce que Dieu a ordonné d'unir, qui craignent leur Seigneur, qui redoutent une terrible reddition de comptes... »
(Coran 13:21)**

Le Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) a dit :

« Celui qui rompt les liens de parenté n'entrera pas au Paradis. »[\[4\]](#)

L'islam attribue beaucoup d'importance aux liens familiaux, qu'il s'agisse des liens avec les parents, les enfants, les époux ou les autres membres de la famille. Il exhorte chaque musulman à prendre soin de ces liens par amour pour Dieu. De plus, il a établi des lois et des règles permettant à chacun de connaître les meilleurs moyens pour entretenir ces liens.

Endnotes:

[\[1\]](#) *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim.*

[\[2\]](#) Lors de ce sacrifice, appelé '*aqiqah*', la viande est distribuée aux pauvres, aux membres de la famille, aux amis et aux voisins. (IslamReligion)

[\[3\]](#) *Sahih Al-Boukhari, Sahih Mouslim.*

[\[4\]](#) *Sahih Mouslim.*

L'adresse web de cet article:

<http://www.islamreligion.com/fr/articles/505>

Copyright © 2006-2011 [IslamReligion.com](http://www.IslamReligion.com). Tous droits réservés.